

FICHE DE POSTE

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION

(Temps complet)

<p>La mission de conseiller pédagogique de circonscription s'exerce sous l'autorité de l'inspecteur de l'Education nationale.</p>	
Missions	<p>Les missions sont essentiellement pédagogiques en lien avec le programme de travail de circonscription.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de circonscription, dans le cadre des priorités nationales, académiques et départementales. - Conduire des actions de formation initiale et continue, présentiellles et distancielles. - Accompagner les enseignants néo-titulaires. - Répondre à la demande d'aide ou de conseils pédagogiques. - Participer, si besoin, à des conseils de maîtres et/ou de maîtres de cycle. - Assister les équipes d'école dans la réalisation et la mise en œuvre de projets (artistiques, culturels, scientifiques, sportifs...). - Coordonner, lorsque cela est nécessaire, l'action des intervenants extérieurs et assurer le suivi des agréments. - Assurer la gestion administrative de dossiers spécifiques au sein de l'équipe de circonscription. - Représenter l'IEN ou l'institution dans certaines instances ou manifestations locales. - Contribuer à la réflexion pédagogique entreprise à l'échelon départemental et académique (groupes de travail notamment). - Participer à certains jurys de concours ou certaines commissions, au niveau départemental ou académique. - Apporter son concours à des collègues qui se présentent à des examens professionnels tel que le CAFIPEMF ou le CAPPEI. - A l'issue de chaque année scolaire, rédiger un compte-rendu d'activités à l'intention de l'IEN.
CONDITIONS REQUISES	
Connaissances et compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> - Capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, d'initiative. - Qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté. - Aptitude à travailler en équipe et à rendre compte de son action. - Connaissances pédagogiques et didactiques des disciplines enseignées à l'école primaire. - Connaissance du système éducatif. - Maîtrise des outils numériques. - Disponibilité.
Conditions de candidature	<ul style="list-style-type: none"> - Être enseignant du premier degré et titulaire d'un CAFIPEMF.
Modalités de candidature	<p>Les enseignants volontaires adresseront leur candidature à l'IA-DASEN sous couvert de l'IEN de leur circonscription pour le ... 2021, en précisant la circonscription sur laquelle ils candidatent.</p> <p>Une prise de contact préalable avec l'IEN de la circonscription sur laquelle les candidats postulent, est souhaitable.</p> <p>Une lettre de motivation et un CV sont à transmettre par la voie hiérarchique à l'IA-DASEN.</p> <p>Une commission de recrutement, composée de l'IA-DASEN ou de son représentant et d'un IEN, auditionnera les candidats.</p>